

Intervention de Catherine Edel-Laurent

Point N° 128/07/2025 : Attribution d'une subvention en faveur d'Obernai Habitat pour la création de logements sociaux

Mme l'Adjointe au Maire,
Chers collègues,

Lors du conseil municipal de septembre, nous avons évoqué l'avancement du projet immobilier **O'Cœur d'Obernai**, dont le permis de construire se fait toujours attendre.

Près de neuf ans après son lancement, les promoteurs **Scharf et Topaze** ont finalement renoncé à la réalisation d'un troisième bâtiment ainsi qu'à la création d'un parking souterrain sur le site de l'ancien hôpital. Le groupe majoritaire a décidé de racheter le foncier pour que la ville y aménage un square paysager, profitant largement à cette opération privée.

À l'origine, en 2016, la mixité sociale était totalement absente et assumée dans ce projet immobilier privé, pour lequel le maire sortant a conduit la révision n°4 du Plan local d'urbanisme en 2017.

Aujourd'hui, vous annoncez la création de 20 logements sociaux confiés à Obernai Habitat. Faut-il y voir la conséquence de la crise immobilière et un moyen pour les promoteurs de renflouer leur trésorerie ?

Et surtout, pourquoi ne pas l'avoir prévu dès le départ, dans un quartier censé incarner l'avenir du centre-ville d'Obernai ?

Dans le projet de délibération, nous apprenons que le conseil d'administration d'Obernai Habitat a décidé en mai 2025 d'acquérir une partie de l'emprise de l'ancien hôpital ainsi que des droits de stationnement dans le parking silo Sainte-Odile, pour un montant conséquent de 6,7 millions d'euros, en vue de réaliser ces 20 logements.

Obernai Habitat sollicite à ce titre une subvention exceptionnelle de 600 000 € de la Ville d'Obernai, afin de parvenir à l'équilibre économique de l'opération.

La majorité municipale a choisi de réserver à ses seuls représentants les huit sièges du conseil d'administration d'Obernai Habitat et notre groupe a été amené à plusieurs reprises à demander à être informé de la stratégie et des projets d'Obernai Habitat, notamment via la communication de son Plan Stratégique de Patrimoine (PSP). En mars 2024, un projet de PSP 2024–2029 a bien été présenté, mais sans aucune mention de cette opération de 20 logements.

Nous vous l'avions signalé lors du dernier conseil municipal, et avons demandé en séance à disposer du PSP actualisé, demande réitérée par courrier le 16 octobre. A ce jour, nous n'avons aucune vision complète de la stratégie et des projets d'Obernai Habitat.

Notre groupe ne participera pas au vote de cette délibération.

Intervention de Catherine Edel-Laurent

Point N° 133/07/2025 : Attribution d'une subvention d'équilibre au Syndicat forestier d'Obernai-Bernardswiller

Monsieur l'Adjoint au Maire,
Chers collègues,

Nous sommes invités ce soir à voter une subvention d'équilibre de 100 000 euros au profit du Syndicat forestier d'Obernai-Bernardswiller.

La forêt et sa gestion ont été fragilisées ces dernières années par de nombreux facteurs : sécheresse, parasites, dégâts du gibier, hausse des charges..., mais ces difficultés, bien réelles, n'expliquent pas à elles seules la dégradation financière du Syndicat forestier.

Sur la base des rapports d'activité présentés au Conseil municipal, à la suite de notre demande, nous avons relevé des problèmes de gestion.

- D'une part, les volumes de bois réellement exploités sont très inférieurs aux prévisions établies par l'ONF. Depuis plusieurs années, le Syndicat n'atteint pas ses objectifs, avec un déficit moyen de plusieurs milliers de m³ par an, entraînant un manque à gagner conséquent pour ses finances.
Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les volumes réellement récoltés ne figurent plus dans les rapports d'activité récents, pourquoi taire ces informations essentielles ?
- D'autre part, les moyens humains du Syndicat se sont considérablement réduits et faute d'avoir eu recours à temps à des prestataires externes, les objectifs de récolte ne sont pas réalistes, alors même que d'autres communes forestières, confrontées aux mêmes contraintes, parviennent à maintenir un équilibre financier grâce à une gestion adaptée.

Dans ces conditions, combler un déficit par une subvention d'équilibre, sans plan de redressement ni engagement concret sur la gestion future du Syndicat ne nous convainc pas.

Nous regrettons par ailleurs que la transformation de cette structure en syndicat de communes actée en 2013 n'ait pas encore abouti.

Notre groupe s'abstiendra sur cette délibération.

Intervention de Catherine Edel-Laurent

Point N°134/07/2025 : Approbation d'un avenant à la convention de dépôt du retable de l'hôpital Saint-Ehrard d'Obernai auprès de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat

Monsieur le Maire,
Chers collègues,

Lors de la séance du 19 mai 2025, à l'occasion de l'examen des points relatifs au dépôt de deux volets d'un retable et d'une paire de vitraux à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, mon collègue Jean-Louis Reibel avait attiré votre attention sur la question plus générale du devenir des collections de l'ancien musée historique d'Obernai.

Nous avons alors demandé la communication de l'inventaire des collections, réalisé par une entreprise spécialisée il y a plusieurs années, ainsi que des éléments relatifs à leur état de conservation et à leurs conditions de stockage. À ce jour, aucune réponse ni transmission de documents ne nous sont parvenus.

Sans doute avez-vous été très mobilisés par la rénovation du château de la Léonardsau ; les collections de l'ancien musée sont peut-être moins médiatiques, elles n'en constituent pas moins un trésor historique pour Obernai.

C'est pourquoi je me permets de réitérer cette demande, considérant qu'il s'agit d'un enjeu patrimonial pour notre ville. Nous souhaitons donc, Monsieur le Maire :

- Que soit communiqué aux élus l'inventaire complet du mobilier et des collections de l'ancien musée historique ;
- Que soient précisées les conditions actuelles de conservation et de stockage des pièces non déposées dans d'autres institutions ;
- Que soit évoquée en commission la programmation d'un récolement décennal, conformément aux bonnes pratiques en matière de gestion du patrimoine.

L'état du patrimoine communal issu de l'ancien musée doit être porté à connaissance pour réfléchir à la manière dont ces collections pourraient être à nouveau valorisées à Obernai, plutôt que dispersées ou conservées dans l'ombre.

Notre groupe déposera une question écrite dans ce sens.